

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE				COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	
Nombre de conseillers				Séance du 04 avril 2025	
En exercice	Présents	Votants	Absents	L'an deux mil vingt-cinq, le quatre du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de M. André DAZY, Maire.	
8	6	7	2 dont 1 pouvoir		
Date de convocation : 20/03/2025				Présents : Alexandra BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET.	
Date d'affichage de la délibération : 13/04/2025				Elu excusé ayant donné pouvoir : Carl GINET a donné pouvoir à Daniel PILLET	
				Absente . Laurence BERGER	
				Secrétaire de séance : Alexandra BERGER	
Délibération n°2025 02 04 : Budget primitif 2025					

Le maire présente au conseil le projet de budget primitif 2025 qui a été transmis en amont à l'ensemble des membres du conseil municipal selon les dispositions de l'article L. 5217-10-4 du CGCT (soit douze jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget).

Une somme de 110 833.67€ est notamment prévue en dépenses d'investissement au 2131 prenant en compte les travaux de rénovation énergétique de la mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 s'équilibrant en recettes et en dépense de :
 - 378 543.69 € en section de fonctionnement
 - 184 263.67 € en section d'investissement

Vote : 7 voix pour – adopté à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Alexandra BERGER




Le Maire,
André DAZY

